

LA BOURSE D'ÉTUDES HUI LEE EN PROMOTION DE LA SANTÉ 2021 MODALITÉS

OBJECTIF

Promouvoir la recherche et les actions des résidents et physiciens dans le domaine de la promotion de la santé en souvenir du **D^r Hui Lee**, membre dynamique de la Société canadienne de médecine interne (SCMI). Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), promouvoir la santé consiste à permettre aux gens de mieux maîtriser leur santé et les facteurs qui la déterminent et, par là même, d'améliorer leur santé (*La Charte de Bangkok pour la promotion de la santé à l'heure de la mondialisation*. Organisation mondiale de la santé, Genève (Suisse), 11 août 2005).

CONTEXTE

La perte d'un mari, d'un père ou d'un collègue jeune est toujours tragique. Le décès du D^r Lee l'est d'autant que sa contribution à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale était déjà multiple et exceptionnelle à son âge. Qui sait tout ce qu'il aurait pu accomplir s'il avait vécu plus longtemps. Cette bourse rend hommage à l'homme et au médecin, à son génie et à la passion qui l'animait dans l'exercice de sa profession et dans la vie en général, en venant soutenir la recherche, l'éducation, la pratique clinique ou des initiatives communautaires qui s'inscrivent dans le droit fil de ses réalisations.

La médecine factuelle, l'éducation médicale, la recherche clinique, la promotion de la santé et la prestation des soins aux patients figurent parmi les vastes champs d'intérêt du D^r Lee. Il a su investir tous ces champs d'intérêt au cours de sa carrière, mais la promotion de la santé a été au cœur de ses activités des dernières années. Ardent défenseur d'une alimentation équilibrée, de l'exercice physique et d'un mode de vie saine en général, il est l'un des instigateurs de l'initiative de promotion de la santé de Sault Ste. Marie (Ontario). Outre sa pratique médicale, il a entraîné une équipe de maîtres-nageurs, il a été un modèle pour des milliers de personnes de sa collectivité et une source d'inspiration pour ses collègues de partout en Amérique du Nord.

ADMISSIBILITÉ

- Cette bourse est offerte aux membres de la SCMI (en règle avec les cotisations payées) et aux associés résidents de la SCMI.
- Les candidats membres doivent être autorisés à exercer au Canada. Les associés résidents doivent être inscrits à un programme de résidence MI/MIG au Canada.
- Les candidats doivent avoir intérêt à poursuivre une étude, une initiative ou un projet de recherche en promotion de la santé, ou à poursuivre des études dans le but de développer des compétences pour perfectionner leurs aptitudes à la promotion de la santé, sont admissibles.
- L'examen de la candidature sera axé sur les antécédents du candidat, les mérites du programme d'études proposé et les projets du candidat dans le domaine de la promotion de la santé.
- La sélection du lauréat sera dictée par la probabilité qu'il devienne un intervenant actif en promotion de la santé à l'échelle locale ou régionale, ou au pays, ainsi que par son potentiel de chef de file de la promotion de la santé au sein de la SCMI.
- Les anciens récipiendaires de la bourse d'études Hui Lee en promotion de la santé sont éligibles pour postuler avec un nouveau projet.

LE PRIX

Le lauréat sera:

- Récipiendaire d'un certificat de reconnaissance et une bourse de 1,500 \$.
- Annoncé par les médias sociaux, le site Web de la SCMI, le bulletin électronique et/ou la RCMIG.
- Invité à se joindre au Comité de promotion de la santé de la SCMI.

La bourse sera remise au terme du projet à la réception d'un résumé précisant les enseignements tirés et l'importance de ce programme pour les travaux futurs du bénéficiaire en promotion de la santé. Le projet devrait être achevé dans les 12 mois suivant la soumission.

Ce prix en est une d'importance dans l'intention d'encourager les membres à poursuivre des études susceptibles de mener à une réorientation de carrière. Un projet ne peut être soumis qu'une seule fois par l'un des auteurs du projet.

Les co-candidats ne sont pas acceptés.

INSTRUCTIONS

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement les éléments suivants :

1. Une lettre d'accompagnement qui souligne les intérêts du candidat, ces travaux précédents et les projets futurs dans le domaine de la promotion de la santé (500 mots maximum).
2. Le programme d'études proposé, l'Initiative de promotion de la santé ou le projet de recherche en promotion de la santé avec des détails pertinents et des rubriques claires: (objectifs, échéanciers, justification, méthodes, évaluation, etc.) (1 000 mots maximum).
3. Curriculum vitae actuel du candidat. (Format PDF)
4. Une lettre d'appui qui devrait provenir d'un conseiller pédagogique ou de recherche qui supervisera le candidat pendant la période d'études.

Les documents doivent être en format PDF; veuillez envoyer en pièces jointes séparées avec des noms de fichiers cohérents (par exemple: CV_John_Smith_Hui_Lee.pdf, etc.) Les soumissions sont acceptées en anglais et en français. Toutefois, les soumissions en français doivent également être fournies en anglais.

Le lauréat est invité à soumettre son résumé à la [Revue canadienne de la médecine interne générale \(RCMIG\)](#) et nous « tweeter » au sujet de leur projet [@CSIMSCMI](#).

DATE LIMITE : 14 JUILLET 2021

Faire parvenir le dossier de candidature par courriel à info@csim.ca

NOTE : Veuillez communiquer sans tarder avec le bureau de la SCMI si vous ne recevez pas d'accusé de réception dans les 48 heures de la transmission de votre candidature. Il incombe au candidat de s'assurer que sa candidature parvient bel et bien à destination. Les candidatures incomplètes ou tardives ne seront pas acceptées. Le non-respect du processus de candidature et la soumission de candidatures incomplètes peuvent entraîner le rejet des candidatures.

Sous réserve de modifications sans préavis

18 février 2021